



## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT N° 01-2025**

#### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière adjointe de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 14 janvier 2025, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 01-2025 : *Règlement imposant des taxes et exigeant des compensations pour rencontrer les obligations de la ville au cours de l'exercice financier 2025*

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE  
CE 16 JANVIER 2025

Sylvie Lafleur  
Greffière intérimaire